



## EDITO

Notre association vient de perdre son créateur et vice président suite à une longue maladie.

Roger-Bernard Bouyrie avait créé notre association fin 2005 pour faire face à ceux qui estimaient que les barrages sur le cher Canalisé devaient disparaître.

La mobilisation qu'il avait suscitée pour défendre ce patrimoine ainsi qu'un avenir touristique par la navigation de plaisance doit continuer de faire valoir pour ses successeurs.

C'est bien dans cet esprit que j'entends poursuivre, tous les membres du bureau et comité d'administration sont également très présents dans cette démarche. Dès maintenant notre investissement pour la remise en état des barrages endommagés au mois d'octobre 2012 est activé. Nous continuerons à présenter nos revendications à chaque fois que cela sera nécessaire.

Merci à tout ceux qui ont eu une pensée pour lui

Le Président Lionel Chanteloup

## Hommage à Roger-Bernard Bouyrie



Roger Bernard, tu étais celui qui connaissait le mieux l'histoire du Cher Canalisé, c'est de la que ta force, ta conviction pour le défendre est née. L'association que tu as créée et dirigée restera le symbole de la mobilisation pour la sauvegarde du patrimoine fluvial de notre vallée.

Tes connaissances, ta passion, faisaient de toi l'homme sincère sachant communiquer et partager tes convictions.

Tu resteras l'Ami fidèle de tous ceux qui ont suivi ta démarche.

La maladie et tes souffrances ont détruit l'ami que tous nous respectons

Elle ne t'a pas laissé le temps de voir tes espoirs maintes fois défendus, se concrétiser.

**« revoir le Cher avec de nombreux bateaux et son patrimoine sauvé »**

Roger Bernard, tu nous quittes trop tôt, ta famille, tous tes amis sont là pour ce dernier au revoir.

Tu resteras à jamais l'incarnation du bon sens dans l'intérêt collectif de notre association.

Tous les Amis, nous assurons à ta femme Michelle notre profonde amitié en ce moment difficile.

A toute ta famille nous adressons nos sincères et respectueuses condoléances.

Nous terminerons par la phrase d'un de tes amis.

*« Notre Passé Président fondateur des Amis du Cher Canalisé laisse sur le fleuve de nos vies une ventelle ouverte dans l'écluse qui mène vers des eaux plus calmes de la sérénité.*

*Que la paix règne parmi les hommes de bonne volonté. »*



## TRAVAUX SUR LES BARRAGES

Chacun peut constater que les travaux de réparation des barrages endommagés au mois d'octobre dernier ne sont toujours pas commencés

-La première raison est sans aucun doute due à la météo de ce printemps, les niveaux d'eau dans le Cher ne permettent pas d'intervenir. Souhaitons que cette situation s'améliore mais il faudra encore un certain temps pour évacuer l'excédent d'eau de ruissellement.

L'intervention dans le lit du Cher ne peut se faire qu'à partir d'un débit inférieur à 50 m<sup>3</sup> seconde alors qu'il est depuis l'automne supérieur à 150 m<sup>3</sup> et voir plus à certains moments.

-La deuxième raison est plus complexe : manque de réactivité, de discernement, d'anticipation, de dynamisme, complexité de la gestion financière administrative publique.

Notre association a proposé, dès le mois de décembre 2012, notre participation en tant que bénévoles à la réparation des barrages.

Depuis notre comité d'administration et le bureau ont proposé de participer avec nos faibles moyens à l'achat d'une quarantaine de mètres de longrines sur les 220 mètres nécessaires.

Après l'achat brut de ces longrines il nous faut réaliser, le perçage pour insérer les crapaudines. La main d'œuvre à mettre en place est importante, mais permet de faire de substantielles économies.

Une longrine fait 3 mètres si l'on compare le prix fini et livré par une entreprise et celui que nous pouvons obtenir par notre prestation c'est une économie d'environ 60% réalisable sur cette quarantaine de mètres.

Nous avons proposé de faire le perçage sur les 220 mètres nécessaires à la réparation à condition que les matériaux nous soient mis à disposition rapidement. C'est encore une économie possible.

Nous disposons de bénévoles qualifiés pour exécuter ce travail, nous ferons appel aux adhérents pour compléter les équipes et tout cela dans l'intérêt commun du Cher canalisé.

Nous savons qu'il faudra aussi des crapaudines, des fermettes, des tabliers, des aiguilles, qui représentent un budget conséquent.

Depuis plusieurs semaines nous ne cessons d'intervenir auprès des services pour anticiper la préparation des moyens matériels pour que ceux-ci soient disponibles le moment venu.

Malgré nos démarches, nos propositions, nous restons très perplexes sur une réparation totale des barrages pour 2013.

Souhaitons que ces quelques lignes engagent les responsables administratifs et les élus locaux en charge de la gestion du Cher, à plus de discernement et de responsabilité pour que revive l'espoir d'une rivière retrouvée.



## LES ENGRAIS

*Suite de l'article sur les phosphates*

**Les engrais**, et seulement les engrais à ne pas confondre ni associer avec les pesticides : antifongiques, insecticides, désherbants..., ont pour but d'apporter aux plantes, les nitrates et phosphates nécessaires.

Pourquoi parle-t-on d'engrais chimiques : en fait au départ, par exemple, les phosphates étaient importés du Maroc, et le sont encore en partie, où ils se trouvaient dans des carrières à ciel ouvert. C'est-à-dire sous une forme insoluble, sinon ils auraient été entraînés par les pluies, même si au Maroc les pluies sont peu abondantes, cette forme insoluble est inutilisable par les plantes, afin de les rendre utilisable on doit remplacer le calcium associé aux phosphates par un autre ion permettant sa solubilisation comme le sodium ou le potassium en traitant ces phosphates de calcium par de la soude ou de la potasse.

C'est un peu ce que fait la ménagère qui ajoute du sel dans son lave-vaisselle afin de remplacer le calcium du calcaire de l'eau par du sodium pour éviter les taches blanches de calcaire sur les verres.

Actuellement les engrais sont fabriqués en mélangeant des acides (acide nitrique, acide phosphorique ...) et des bases (soude, potasse, ammoniac...) pour former des sels minéraux solubles utilisables par les plantes. Ces engrais contiennent très fréquemment des sels ammoniacaux, ammoniac sous forme d'un sel car l'ammoniac est un gaz donc volatil, l'ammoniac n'est pas utilisable directement par la plante et doit être transformé en nitrate pour être absorbé par la plante, cette transformation est réalisée par des bactéries du sol type nitrosobacter et nitrobacter

*Tous ces engrais, jugés polluants pour l'eau des rivières font partie d'une réflexion du Ministère de l'environnement pour en atténuer les conséquences sur les milieux aquatiques.*

A suivre..

## Assemblée générale de l'entente

Comme chaque année, nous avons participé à l'assemblée générale de l'association de L'Entente des Canaux et rivière navigable du Centre France.

12 associations étaient présentes et 2 excusées.



Cette association a pour but de nous fédérer afin de mieux nous faire entendre auprès des services compétents en matière de navigation et des infrastructures de nos canaux et rivières. Son président, Mr Jacques Romain et les administrateurs sont très actifs et toujours présents lors de nos manifestations. C'est suite à la demande de l'Entente que nos associations ont été reçues par le Conseil Régional. Les contacts avec les diverses administrations sont nombreux.

Vous retrouverez toutes les activités et le compte rendu de l'AG de l'Entente sur son site :

[www.toncanal-patrimoine.org](http://www.toncanal-patrimoine.org)



## Cher en Fête 2013

### Ecluse de Chisseaux

Nous sommes en pleine préparation de notre manifestation (Cher en Fête) du **31 août et 1 septembre 2013**.

Nous reprenons la méthode de l'an dernier, c'est-à-dire inauguration le samedi après midi avec expositions de maquettes et la participation d'un poète écrivain sur le Cher.

Le samedi soir, nous maintenons notre repas dansant animé par le groupe «**les sept-huitième**».

Au menu, nous vous proposons apéritif, cochon de lait, fromage, dessert, café le tout dans une ambiance amicale au prix de 17euros par personne, 9 euros pour les enfants de moins de 12 ans.

Les adhérents sont invités à réserver dès maintenant au 02 47 57 82 28 ou par mail à [amis.du.cher@sfr.fr](mailto:amis.du.cher@sfr.fr).

Le dimanche toute la journée, vous pourrez retrouver les artistes peintres, les producteurs, et exposants ainsi que les promenades en bateaux si la navigation est possible.

La communauté de communes de Bléré Val de Cher participe à ces 2 journées en organisant **des croisières musicales sur le Cher**.

-samedi 31 août 11 h et 17h30 avec « **les Belles de Mai** »

-dimanche 1 septembre 11h et 16h15 avec « **Marcelle et Marcel** »

**Attention** le bateau ne peut contenir que 60 personnes à chaque croisière, faites vos réservations à

-CCBVC 02 47 23 58 63 ou - la Bélandre 02 47 23 98 64 [www.labelandre.com](http://www.labelandre.com)

Nous espérons que la météo soit avec nous pour ce week-end de fête au bord du Cher.

***A tous les adhérents disposant d'un peu de temps il est toujours possible de participer à la mise en œuvre de cette manifestation en rejoignant l'équipe de bénévoles.***

***Contactez au plus vite le président.***

## ANNONCES

### VENDS

- moteur 40 et 50 ch Evinrude démarreur électrique

-moteur Suzuki 25 ch barre franche 3 cylindres 2 temps bon état

-9.9 Yamaha pour pièces arbres long ou court selon le tableau

Contactez - [simoesvieira.casimir@wanadoo.fr](mailto:simoesvieira.casimir@wanadoo.fr)